



**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 4 février 2019 à 20h00**

Présent(e)s :

Mme	Christine Tomassi, Présidente
Mmes	Chantal Beaud, Annick Deshayes, Véronique Hirsch, Sabine Latour, Karen Reymond-Dorsay, conseillères municipales
MM.	Jérémie Annen, Marc Botbol, Sébastien Bourqui, Fabrice Calame, Jean-Jacques Duquesne, Thomas Jordi, Alexandre Odier et Roland Rüttimann, conseillers municipaux
M.	Guy Lavorel, Maire
Mme	Béatrice Hirsch, Adjointe
M.	Marc Truan, Adjoint
M.	Olivier Niederhauser, Secrétaire communal
Excusés :	Mmes Dominique Bernardet et Mme Brigitte Schneider-Bidaux, et M. Gérard Murith

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2018.
2. Communications du Bureau du Conseil municipal.
3. Communications de la Mairie.
4. Projets de délibérations :
 - 4.1. Délibération D172 : Vote d'un crédit d'engagement de CHF 25'000.- destiné à financer l'achat d'un véhicule pour le service de piquet des sapeurs-pompiers de Troinex et Veyrier :
 - Rapport de la commission des finances du 28 janvier 2019.
 - Vote de la délibération.
 - 4.2. Délibération D173 : Vote d'un crédit d'engagement complémentaire concernant le coût de la réalisation du vitrail du bicentenaire de la commune de Troinex et pour la pose d'une plaque commémorative :
 - Rapport de la commission des finances du 28 janvier 2019.
 - Vote de la délibération.

5. Décisions de l'Association des Communes Genevoises (ACG) sujettes à opposition des Conseils municipaux (décision du 21 novembre 2018, selon documents annexés).
6. Propositions individuelles et questions.

La Présidente, Mme Tomassi, ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue à tous pour ce premier Conseil municipal de l'année 2019.

Elle donne lecture de l'ordre du jour. La commission des finances n'ayant pas terminé ses travaux, Mme Tomassi propose de reporter à une prochaine séance le point 4.2 concernant le vote d'un crédit d'engagement complémentaire concernant le coût de la réalisation du vitrail du bicentenaire.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2018

Mme Reymond-Dorsay cite l'information de M. le Maire concernant l'enquête relative à la communication de la commune dont le lancement a été annoncé pour le milieu du mois de janvier, et se demande si cela a été fait. M. le Maire indique que, à son grand regret, ce dossier a pris du retard et que le sondage ne sera pas envoyé avant la fin du mois de février, voire le courant du mois de mars prochain.

M. Duquesne remarque que la motion des Verts placée en annexe correspond au document tel qu'il a été présenté avant discussion et amendement et se demande si cela convient. M. Niederhauser explique que ce document correspond à la motion lue par l'une des motionnaires et que le texte définitif est placé dans le procès-verbal lui-même. Ceci correspond à la pratique habituelle.

Le procès-verbal est ensuite approuvé.

2. Communications du Bureau du Conseil municipal

La Présidente informe que la commune de Bernex organise comme chaque année sa course pédestre à travers le coteau qui aura lieu le 30 mars prochain. Le bureau a reçu une invitation pour celles et ceux qui seraient intéressés à former une équipe.

3. Communications de la Mairie

Communications de M. Guy Lavorel, Maire

Travaux à la route de Bossey et à la route de Pierre-Grand : Les Services Industriels de Genève ont informé la commune qu'ils doivent procéder à une réfection du réseau d'alimentation électrique sur un tronçon des routes de Bossey et de Pierre-Grand. Le plan du tronçon en question circule autour de la table.

Ces travaux seront effectués durant les mois de février et de mars et nécessiteront, durant environ une semaine, la fermeture de la route de Bossey à toute circulation. Cette fermeture est prévue, si les conditions météorologiques le permettent, durant la semaine des vacances scolaires et la circulation sera déviée par la route de la Pierre-aux-Dames et la route de Pierre-Grand. Ces travaux ont été reportés car les premières déviations proposées nécessitaient l'utilisation d'un chemin qui ne convenait pas à la Mairie. Finalement les demandes de la commune au niveau de la déviation ont été prises en compte.

Une information a été envoyée aux riverains par les SIG et une signalisation ad hoc sera mise en place à la route de Bossey et à la douane de Bossey.

Projet de cinq villas au chemin de Drize : La commune a préavisé favorablement une demande d'autorisation de construire au chemin de Drize 16. L'architecte de la commune a consulté le dossier qui s'avère ne poser aucun problème particulier, de sorte qu'un préavis favorable a été donné.

Communications de M. Marc Truan, Adjoint

Cambriolages de cet hiver à Troinex : Alertés par des magistrats de communes voisines des deux côtés de la frontière ainsi que par un membre de ce Conseil municipal au sujet du nombre élevé de cambriolages à Troinex en fin d'année, la Mairie a contacté les services de police de proximité afin d'obtenir des informations précises, celles reprises sur les réseaux sociaux étant parfois exagérées.

La police de Carouge a signalé avoir en effet enregistré une hausse de cambriolages à fin décembre 2018 dans les communes de Veyrier, Troinex et Plan-les-Ouates.

Si un seul cas de cambriolage est signalé à Troinex en novembre, le nombre passe à 14 en décembre, pour revenir à 4 au mois de janvier 2019. A noter que la moyenne mensuelle de ces dernières années sur la commune est d'environ 4.

Dès la détection des cas de décembre 2018, des actions ont immédiatement été mises en place tant par la brigade des cambriolages (observations, contrôles) que par les services de la police de proximité, concrétisées notamment par une présence soutenue et visible des patrouilles en zone frontière, des contrôles ciblés (parfois en commun entre la Police de proximité, le Corps des Gardes-Frontière et la Brigade des Cambriolages), ceci en parallèle d'échanges permanents de renseignements avec la police française en vertu des accords bilatéraux sur la coopération transfrontalière.

Bien que les résultats soient maigres en termes de flagrants délits, le bilan tend à démontrer que les actions de la police ont manifestement porté leurs fruits, puisque la courbe des cambriolages s'est proportionnellement inversée à celle du nombre de contrôles de personnes et véhicules effectués durant cette période.

La situation est donc revenue à la "normale", même si tout le monde convient que 4 cambriolages restent 4 de trop. Bien qu'un pic de cambriolages soit constaté chaque année à l'époque des fêtes de fin d'année, il y a lieu d'entreprendre quelque chose pour lutter contre ce type de phénomène, peut-être en redynamisant le réseau de prévention solidaire ou en le réorganisant. Ces sujets seront évoqués entre autres avec les APM de Veyrier et leur nouveau commandant, avec lesquels une rencontre est prévue prochainement.

4. Projet de délibération

4.1 Délibération D172 : Vote d'un crédit d'engagement de CHF 25'000.- destiné à financer l'achat d'un véhicule pour le service de piquet des sapeurs-pompiers de Troinex et Veyrier

La Présidente cède la parole à M. Annen pour la lecture du rapport de la commission des finances du 28 janvier 2019 (annexe 1).

La parole n'étant pas demandée, la Présidente donne lecture de la délibération suivante :

Vu les articles 30, alinéa 1, lettre e), 31 et 33 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu l'état du véhicule actuel, qui ne permet plus de garantir le bon fonctionnement d'un service aussi important qu'un service de piquet intercommunal,

Vu le modèle retenu par les officiers du service de piquet, sur la base d'un cahier des charges défini avec le SIS de Genève,

Vu le rapport de la commission des finances du 28 janvier 2019,

Sur proposition de la Mairie,

LE CONSEIL MUNICIPAL

décide

- 1. D'approuver l'achat d'un véhicule pour le service de piquet des communes de Troinex et Veyrier, modèle Skoda Karoq Ambition, avec l'équipement nécessaire répondant aux besoins d'un service de piquet des sapeurs-pompiers, dont le coût total s'élève à CH 50'800.-.*

2. *D'ouvrir un crédit d'engagement de CHF 25'500.- destiné à financer le 50% du prix du coût de ce véhicule, l'autre 50% étant pris en charge par la commune de Veyrier. Cette somme sera prélevée sur un des comptes de liquidités de la Commune de Troinex.*
3. *De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements de la Commune de Troinex, puis de la porter à l'actif du bilan, dans le patrimoine administratif.*
4. *D'amortir la dépense nette prévue de CHF 25'500.- au moyen de 8 annuités, dès la première année d'utilisation du bien, estimée à 2019.*

La Présidente procède au vote : **la délibération D172 est approuvée à l'unanimité (13 voix).**

5. Décisions de l'Association des Communes Genevoises (ACG) sujettes à opposition des Conseils municipaux (décision du 21 novembre 2018).

La Présidente précise qu'il s'agit de la décision de l'assemblée générale de l'ACG relative à une subvention d'investissement complémentaire de CHF 1'500'000.- en faveur du Grand Théâtre, prélevée sur le budget d'investissement du Fonds intercommunal et soumise au droit d'opposition des Conseils municipaux. Cette subvention complémentaire a été votée favorablement par le comité et par l'assemblée générale de l'ACG. La Présidente ouvre la discussion.

A la question de savoir quelle sera la part de Troinex dans cette somme, M. le Maire indique qu'il faudrait prendre le budget et trouver la règle de répartition. Il est également précisé que le Fonds intercommunal est alimenté chaque année en fonction du nombre d'habitants.

Il n'y a pas d'autre question et la présidente constate que la commune de Troinex ne s'oppose pas à cette décision.

6. Propositions individuelles et questions.

Cambriolages : En relation avec la question des cambriolages, M. Calame demande si l'Exécutif de la commune suit ce qui se passe sur les différents groupes facebook en lien avec la commune. Il existe un groupe du nom d'« Info sécurité Troinex » sur lequel circulent parfois des informations fantaisistes. Il pourrait être intéressant que la commune y jette un œil et intervienne éventuellement pour rétablir les faits.

M. Truan rappelle que sa communication visait notamment à rétablir les chiffres. La semaine dernière en commission le chiffre de 26 a été évoqué alors qu'il y a eu en réalité 14 cambriolages. Les informations circulent et les chiffres changent. M. Truan souligne que chaque cas représente une agression et qu'il faut les prendre au sérieux, mais la commune ne peut pas gérer les initiatives personnelles et maîtriser ce qui est dit sur des pages facebook privées ou sur d'autres réseaux sociaux.

Selon M. Calame la commune ne doit pas gérer la page en question, mais pourrait simplement essayer d'en être membre pour intervenir. M. Truan précise que la communication qui a été faite pourrait être publiée sur la page facebook de la commune.

Selon Mme B. Hirsch, un autre groupe présent sur Veyrier a également relayé ces informations. En dehors du fait qu'il est important de surveiller ces groupes, la question est de savoir si la commune doit continuer à répondre dans le cas où le débat se poursuit, et où faut-il s'arrêter. Il s'agit d'une vraie question et pour l'instant, la Mairie n'a pas pris position.

Apéritifs communaux : M. Botbol remercie la Mairie car les apéritifs sont souvent très bien organisés et très appréciés, en particulier celui du mois de décembre. Il demande cependant s'il serait possible de trouver une alternative aux tables de bar (« mange-debout »), car leur petite taille ne permet à plusieurs personnes de poser leurs assiettes et leurs verres.

M. le Maire prend note de cette demande et informe que le prochain apéritif aura lieu le 3 mai à la ferme de Moillebin. L'objectif sera de permettre aux habitants d'amener leurs idées concernant l'affectation future de ce bâtiment acquis récemment par la commune.

Requête en constatation de nature forestière : En tant que co-proprétaire d'une parcelle située au bout du chemin de Sous-le-Crêt, M. Annen indique que le groupe de propriétaires dont il fait partie a reçu un courrier du Service du paysage et des forêts informant d'une publication concernant une requête en constatation de nature forestière sur la parcelle, au bord du ruisseau des Marais, dans le

cadre d'un projet de décharge de type A. M. Annen souhaite savoir si la Maire a eu connaissance de ce projet et si elle peut donner des explications.

M. le Maire est effectivement au courant et pense que cela doit être le cas également de tous les autres Conseillers municipaux. Dans tout le canton des terrains sont recherchés pour déposer les gravats (matériaux d'excavation, non pollués et sans danger) provenant des différents chantiers. Le processus consiste à enlever la terre arable, surélever un peu le terrain en déposant les gravats, puis remettre de la terre arable tout en en profitant pour drainer la parcelle. Ce projet est soutenu par la commune qui espère que la terre non arable provenant de la parcelle des Crêts pourra aller sur ce terrain, ce qui éviterait une importante circulation de camions sur la route de Troinex. Le projet de décharge étant sur la commune de Veyrier il pourra également servir pour les Grands Esserts. C'est une décharge DCMI qui prévoit de recevoir 250'000 m³ de gravats et dont la demande d'autorisation est en cours. Il existe également, en parallèle, un projet du nom de « Synergie » qui a pour objectif de renaturer le ruisseau des Marais et qui est soutenu par la commune.

M. Niederhauser ajoute que le but du projet « Synergie » est également, si tous les propriétaires concernés sont d'accord, d'ouvrir au public une partie de la zone située au bord du ruisseau, alors qu'actuellement il s'agit d'un terrain privé sur lequel les promeneurs sont tolérés.

M. le Maire précise que cela dépendra également de la possibilité de créer une vraie passerelle pour traverser le ruisseau depuis le chemin Sous-le-Crêt.

M. Annen informe que le groupe de propriétaires dont il fait partie possède 30 jours pour aller consulter le dossier, ce qui va être fait.

Action de l'APE de l'école de Troinex : M. Calame souhaite relayer l'action réalisée la semaine dernière par l'APE de l'école de Troinex concernant la circulation devant l'école. Les parents d'élèves se sont mobilisés notamment pour interpeller les automobilistes qui se mettent en double file le long du trottoir pour déposer les enfants. Ces derniers créent un danger car d'autres automobilistes déboitent pour les dépasser et risquent à chaque fois de ne pas voir les personnes qui traversent sur le passage piéton. L'action a remporté un franc succès et plusieurs personnes ont été interpellées positivement.

Selon M. Calame, il faudrait que la Mairie invite les APM à faire à leur tour une ou des actions autour de cette problématique.

Comme l'a précédemment annoncé M. Truan, la Mairie va rencontrer le nouveau chef des APM de Veyrier et M. Lavorel confirme que ce sujet sera discuté à cette occasion. Cependant et comme cela avait été annoncé, le Conseil municipal de Veyrier a refusé l'augmentation de la participation de Troinex, ce qui limite le temps à disposition pour notre commune et les possibilités d'action.

La séance est levée à 20h30.

La Présidente :

Le secrétaire :

Mme Christine Tomassi

M. Olivier Niederhauser

Rapport de la Commission des finances et de la sécurité du 28 janvier 2019

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,
CherEs collègues,

La Commission des finances et de la sécurité s'est réunie le lundi 28 janvier 2019 avec 3 points à l'ordre du jour :

1. Projet d'acquisition de la propriété de la route de Moillebin 2
2. Projet d'achat d'un nouveau véhicule pour le service de piquet des sapeurs-pompiers de Troinex et Veyrier
3. Vitrail du bicentenaire (coût final du vitrail, souscription publique et projet de plaque commémorative)

Seul le projet d'achat du véhicule des sapeurs-pompiers a fait l'objet d'un vote de la commission, celle-ci ayant décidé de poursuivre les discussions et de prendre une décision sur les autres points lors de la séance du 11 février prochain.

Projet d'achat d'un nouveau véhicule pour le service de piquet des sapeurs-pompiers de Troinex et Veyrier

Préambule

Le montant de cet achat a été prévu au budget des investissements 2019 de la commune.

Le coût est partagé à 50% avec la commune de Veyrier, qui l'a validé lors de la dernière séance du Conseil municipal.

Le véhicule actuel a été acheté en 2007, il compte actuellement 105'000 km et a subi un certain nombre de pannes ces 3 dernières années.

Proposition de nouveau véhicule

4 offres ont été demandées, sur la base d'un cahier des charges établi avec l'officier « auto » du SIS,

Les véhicules présentés étaient les suivants : VW T-Roc, Skoda Karoq, Hyundai Kona et Volvo XC 60

Les prix des véhicules étaient compris entre CHF 34'000.- et CHF 41'000.-

Le modèle retenu est la Skoda Karoq Ambition (4x4)

Coût du nouveau véhicule

Prix : CHF 35'700.-

Aménagement pour le service de piquet (couleur rouge, logos des communes, gyrophares bleus, radio polycom, etc.) : CHF 15'600.-

Coût total : CHF 50'800.-

Coût par commune : **CHF 25'500.-**

Après discussion et réponse aux questions de la part de la Mairie, la Commission a voté à l'unanimité la proposition d'achat du véhicule et vous invite à accepter le crédit d'engagement de CHF 25'500.- destiné à financer le 50% du coût de ce véhicule, l'autre 50% étant pris en charge par la commune de Veyrier.

Troinex, le 29 janvier 2019

Jérémy Annen, rapporteur